

Un contexte favorable

- **Le poids de l'ESS en France** : 7 % du PIB et 10% de l'emploi.
- **La Loi Hamon du 31 juillet 2014** définit les contours de l'ESS (en y incluant des entreprises commerciales reconnues comme entreprises solidaires d'utilité sociale) ainsi que des modes d'engagement financier.
- **Le développement des modes de financements alternatifs et participatifs** : appel direct aux financeurs, évolution du plafond en matière de collecte de fonds participatifs et indépendants du système bancaire.
- **L'enjeu de redéfinir la place de l'entreprise dans la société** : importance de combiner efficacité économique, justice sociale et préoccupations environnementales dans les logiques de production et de croissance durable (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, responsabilité sociétale des entreprises) et l'enjeu de développer un emploi de qualité.

Une chaire à l'articulation de l'économie, de la gestion et du droit

- Au sein de la faculté d'économie et de gestion, le master « RH ESS : organisation et projet », ouvert en formation initiale et en formation continue, est adossé à un laboratoire de recherche, le laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST-UMR 7317).
- Au sein de la faculté de droit et de science politique, le DESU « Ingénierie des organismes sans but lucratif – droit de l'économie sociale et solidaire », est lui aussi destiné aux étudiants en formation initiale ou aux professionnels en formation continue. Il est en lien avec le centre de droit économique d'Aix-Marseille Université (EA 4224) et le centre d'études fiscales et financières.
- Par ailleurs, la chaire souhaite collaborer avec tous les acteurs d'AMU impliqués dans la réflexion autour de l'économie sociale et solidaire

Nos premiers partenaires

- CRESS PACA
- Crédit Coopératif
- Mutuelle de France Plus



1-S'IMPLIQUER
dans la plus grande université francophone du monde



2-S'ASSOCIER
à la réalisation de projets innovants pour tous



3-INVESTIR
dans les talents de demain



4-PARTAGER
un ancrage territorial fort



5-COOPÉRER
autour de réseaux d'avenir



6-BÉNÉFICIER
d'avantages fiscaux liés aux dons



Chaire euro-méditerranéenne d'Économie Sociale et Solidaire (ESS)



Première chaire euro-méditerranéenne d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en France, son périmètre géographique concerne l'ensemble des 28 états membres de l'Union Européenne et des 12 États du sud de la Méditerranée.

Nous contacter

nadine.richez-battesti@univ-amu.fr
julien.couard@univ-amu.fr

fondation.univ-amu.fr



Une chaire ESS-AMU

Portée juridiquement par AMU, organisée autour d'un directoire et d'un comité d'orientation stratégique, la chaire a pour objectif d'appuyer le développement et la reconnaissance de l'ESS dans l'espace euro-méditerranéen tant du point de vue de la recherche que du renforcement des compétences professionnelles. Elle vise à suivre, analyser et mettre en perspective les transformations dans le champ de l'ESS à l'échelle régionale, nationale et euro-méditerranéenne.

Cette chaire concerne donc les organisations qui mettent l'économie au service des personnes, qui développent une gouvernance démocratique et qui élaborent des stratégies plus justes de répartition de la valeur créée : associations, coopératives, fondations et mutuelles, et plus largement les entreprises sociales productrices d'utilité sociale.

Il s'agit de caractériser ces modèles originaux et de formaliser les outils opérationnels qui permettent de combiner efficacité économique, projet social et gouvernance démocratique, pour en assurer leur développement, renforcer la formation et construire ou amplifier le dialogue acteurs-chercheurs.

Les objectifs généraux de la chaire

- **Une chaire pour informer, animer, fédérer :** c'est un lieu de veille dans le champ de l'ESS, de manière pluridisciplinaire, susceptible de renforcer la reconnaissance de l'ESS, le sentiment d'appartenance et de donner une cohérence collective à l'ensemble des secteurs d'activité et des personnes concernées, afin de favoriser l'émergence d'un point de vue partagé sur les grands enjeux économiques et sociétaux ;
- **Une chaire pour renforcer une recherche de haut niveau et les partenariats scientifiques à l'échelle euro-méditerranéenne** de manière à appuyer le développement de thèses de doctorat dans ce champ et l'insertion de jeunes chercheurs, de mettre en lien des pôles d'enseignement et de recherche, de favoriser l'insertion dans les réseaux internationaux de recherche et de favoriser des publications académiques ;
- **Une chaire pour expérimenter :** la chaire est conçue comme un lieu actif qui favorise le développement d'actions concrètes, leur changement d'échelle et leur analyse dans ses domaines de réflexion, dans le cadre de partenariats larges reliant entreprises, organisations de l'ESS, universités et action publique ;
- **Une chaire pour former :** la chaire portée à l'origine par deux diplômes de l'université (le DESU droit de l'économie sociale, et le master RH-ESS : organisation et projets) a vocation à former largement dans le cadre de ses domaines, des stagiaires de la formation continue, des étudiants, et tout public proche de ces préoccupations.

Sept priorités

- 1 Renforcer et/ou coordonner un travail de recherche dans le champ de l'ESS et générer des publications reconnues ;
- 2 Favoriser les liens entre la formation et la recherche d'une part et avec les acteurs de l'ESS d'autre part ;
- 3 Organiser une ou plusieurs manifestations chaque année associant professionnels, étudiants et chercheurs ;
- 4 Renforcer et/ou coordonner des parcours adaptés aux professionnels du secteur et développés sous forme de certificats et de diplômes ;
- 5 Développer une veille internationale en matière d'ESS, favorisant l'interconnaissance et l'identification de bonnes pratiques et des conditions de leur diffusion ;
- 6 Contribuer au développement d'un emploi de qualité et de stratégies soutenables dans les organisations de l'ESS ;
- 7 Développer un prix annuel de thèse, de mémoires et d'initiatives de terrain dans le périmètre euro-méditerranéen.